



## Séméac reconnue Territoire engagé pour la Nature

Consciente de la richesse naturelle présente sur son territoire et des enjeux environnementaux actuels, la commune de Séméac s'engage encore plus fortement dans la préservation de l'environnement avec une politique résolument tournée vers une atténuation des impacts humains sur la biodiversité.

Cet engagement vient d'être reconnu par le comité de sélection Territoire engagé pour la Nature et le Conseil d'Administration de l'Agence régionale de la Biodiversité Occitanie, en attribuant à Séméac la reconnaissance « Territoire engagé pour la Nature » (TEN).

Venant compléter les actions entreprises jusqu'à présents qui font de Séméac une commune au cadre de vie plébiscité, trois actions phares engagées par la commune sont ainsi mises en lumière : la lutte contre la pollution lumineuse, l'instauration d'une trame de vieux-bois en forêt communale et la création d'un Espace Nature.

« Cette reconnaissance *Territoire engagé pour la Nature* souligne la démarche de progrès menée par l'équipe municipale au profit de la biodiversité et par là-même, des Séméacais. Elle souligne la cohérence de nos actions et de nos projets » explique Philippe BAUBAY, maire de Séméac.

« Cette reconnaissance est une belle et importante responsabilité que nous devons à nos concitoyens, aux générations futures et à la biodiversité » conclut monsieur le Maire.

En décembre 2020, cette reconnaissance a été délivrée à trente-sept communes en Occitanie, désormais Territoires engagés pour la Nature, dont trois sur le département des Hautes-Pyrénées.